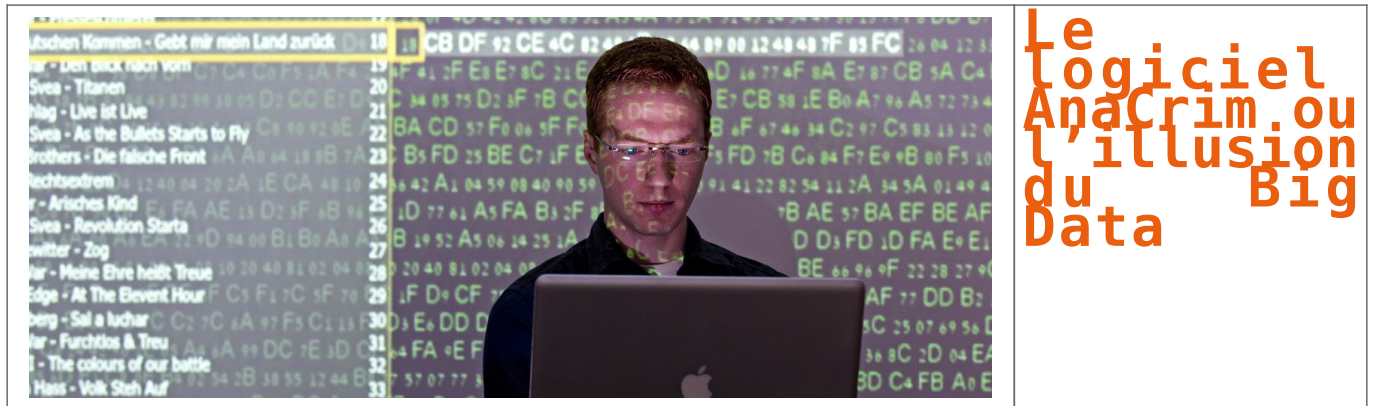


Le logiciel AnaCrim ou l'illusion du Big Data



Mi-juin, l'outil d'analyse criminelle Anacrim a permis d'identifier de nouveaux suspects dans l'affaire Grégory. Comment fonctionne-t-il?

Plus de trente-deux ans après le drame, l'affaire Grégory a connu un rebondissement soudain la semaine dernière. Dans le rôle de l'éclaireur inespéré: AnaCrim, un logiciel d'analyse criminelle qui brasse des milliers d'informations afin de visualiser les liens entre les différents éléments d'une affaire. Dans le cas de Grégory Villemin, l'outil a contribué à relancer la traque des corbeaux et ainsi à procéder à l'inculpation du grand-oncle et de la grand-tante du petit garçon retrouvé mort en 1984 dans la Vologne.

Projeté brusquement sur le devant de la scène, AnaCrim porte avec lui le vent du numérique. En réalité, le logiciel conçu aux Etats-Unis dans les années 1970 a été importé en France en 1994. Depuis, il est régulièrement utilisé par les analystes du Service central de renseignement criminel (SCRC) lors d'enquêtes non élucidées. Plusieurs tueurs en série parmi lesquels Michel Fourniret, Emile Louis ou encore Francis Heaulme, ont été identifiés grâce à lui. En Suisse, les polices cantonales utilisent la version originale, Analyst's Notebook, produite par la société IBM. En quoi consiste cet outil?

Pas du Big Data

Précision d'usage: AnaCrim n'est pas du Big Data. «Il s'agit d'un outil de visualisation de données. Rien à voir avec des algorithmes ou du predictive policing», explique le Dr. Julien Chopin, criminologue à l'Ecole des sciences criminelles de l'Université de Lausanne. L'avantage du logiciel? «Il permet de résumer l'affaire sous forme de schémas relationnels pour permettre aux enquêteurs de repérer des incohérences, des contradictions ou d'effectuer des recoupements. En clair, des hypothèses qui n'avaient pas été initialement envisagées à cause de la complexité et du volume d'informations peuvent être mises en évidence.» Encore faut-il pour cela saisir manuellement tous les éléments de l'enquête, appelés «entités» dans le jargon, dans le logiciel.

Masse de données

Véritable traumatisme collectif vieux de trente ans, l'affaire Grégory forme un dossier colossal: quelque 12 000 procès-verbaux, 2000 lettres anonymes, des centaines de témoignages, d'auditions et de tests ADN. Alors que l'enquête a déjà été rouverte à plusieurs reprises, en 1999 puis en 2008, sans succès, 2016 marque un tournant...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus s u r
d'informations
: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité »
« Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Audits RGPD
- Accompagnement à la mise en conformité RGPD
- Formation de Délégués à la Protection des Données
- Analyse de risques (ISO 27005)
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;



[Contactez-nous](#)

ou suivez nous sur



Réagissez à cet article

Source : *Le logiciel AnaCrim ou l'illusion du Big Data – Le Temps*